



L'ANIMATEUR LOISIRS TOUS PUBLICS

- Encadre tout public dans tout lieu et toute structure en prenant en compte les publics et les contextes territoriaux de la vie de ces publics.
- Met en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.
- Conduit une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'ACM.
- Mobilise les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation : activités scientifiques et techniques, culturelles, d'expression et activités physiques de loisirs.

Les animateurs interviennent sur différents territoires. Pour accompagner la démarche éducative dans le cadre des loisirs éducatifs, l'animateur est au cœur de la vie locale ; il participe ainsi à son dynamisme et au développement du lien social. Ceci l'amène à s'impliquer dans les projets en portant un regard sur l'évolution des différents accueils de loisirs, et à contribuer à la mixité sociale.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Loisirs Education & Citoyenneté Formation
7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE
Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
www.lecgs.org

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Date limite de dépôt : le 17 janvier 2020

Pour répondre aux exigences préalables à l'entrée en formation, le (la) candidat(e) doit :

- Être titulaire de l'une des attestations de formation relatives au secourisme suivantes : PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) ou AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours). Sont également acceptés le PSE 1, le PSE 2, l'AFGSU et SST... en cours de validité.
- Justifier d'une expérience d'animation (professionnelle ou non) auprès d'un groupe, d'une durée minimale de 200 heures (fournir une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil).

Est dispensé(e) de l'attestation de justification d'une expérience d'animation de groupe de 200 heures, le (la) candidat(e) titulaire de l'un des diplômes suivants : BAPAAT ; CQP « Animateur Périscolaire » ; BAFA ; BAFD ; BAC Pro « service de proximité et vie locale » ; BAC Pro agricole (toute option) ; Brevet Professionnel délivré par le Ministère de l'Agriculture ; BPJEPS (toute spécialité).

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de LE&C Formation ou sur notre site Internet www.lecgs.org et à retourner au plus tard à la date limite de dépôt mentionnée sur le dossier.



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Loisirs Education & Citoyenneté Formation
7 rue Paul Mesplé - 31100 TOULOUSE

Organisme de Formation enregistré sous le numéro 73310573431
Agrément Jeunesse et Education Populaire N°09-072-08



Loisirs Education & Citoyenneté
Formation

Spécialité
« ANIMATEUR »

mention
« LOISIRS TOUS
PUBLICS »

Brevet Professionnel de la
Jeunesse, de l'Education
Populaire et du Sport

FORMATION

BP JEPS

LE&C Formation est l'institut de formation du réseau Loisirs Education & Citoyenneté Grand Sud, réseau de dimension interrégionale, association laïque à but non lucratif, régie par la loi 1901. LE&C Grand Sud bénéficie d'une expérience reconnue dans les domaines de l'action sociale, les politiques petite enfance, enfance, jeunesse et culturelles, les séjours, la formation...

du 9 mars 2020 au 5 mars 2021



LA FORMATION

Le BPJEPS spécialité « Animateur » mention « Loisirs Tous Publics » est un diplôme de niveau IV de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

La formation s'articule autour de **4 Unités Capitalisables (UC) constitutives de la mention « Loisirs Tous Publics » représentées par 4 domaines de compétences.**

■ **2 unités capitalisables transversales**
(communes à toutes les spécialités)

- **UC 1** : Encadrer tous les publics dans tout lieu et toute structure.
- **UC 2** : Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure.

■ **2 Unités Capitalisables propres à la mention**

- **UC 3** : Conduire une action d'animation dans le champ du « Loisirs Tous Publics » et de direction d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM).
- **UC 4** : Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en œuvre des activités d'animation dans le champ des loisirs tous publics.

L'obtention de ce diplôme est conditionnée par la réussite aux épreuves certificatives.



L'ORGANISATION

LE POSITIONNEMENT

Le positionnement a lieu en amont de la formation. Il permet de prendre en compte l'expérience du candidat et son parcours de formation antérieur afin d'individualiser la formation.

La formation, modulable, permet une articulation avec la démarche de Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

L'ALTERNANCE

La formation en alternance se structure sur la base des éléments qui ont été identifiés lors du positionnement. Tout au long de la formation sur la structure d'accueil, le stagiaire est accompagné par un tuteur.

L'organisme de formation vérifie l'adéquation entre :

- *La tutorat mis en place*
- *Les éléments propres à la structure d'alternance*
- *Le parcours professionnel et de formation du candidat*



Loisirs Education & Citoyenneté

Formation

Tél. : 05 62 87 43 43 - Fax : 05 62 87 43 44
contact@lecg.org
www.lecg.org



NOS SESSIONS DE FORMATION

Du 9 mars 2020 au 5 mars 2021

Coût de la formation : 6455,40 €
+ 5€ d'adhésion

Inscription au
05 62 87 43 43

Informations collectives de 9h30 à 11h :
18 octobre, 15 novembre ou 6 décembre 2019.

Nombre d'heures en centre de formation :

609 heures

Nombre d'heures en structure :

1 015 heures

Nos conditions générales de vente sont consultables sur notre site www.lecg.org

Nous sommes à votre disposition pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Le dossier d'inscription est à retirer auprès de LE&C Formation ou sur notre site Internet www.lecg.org

